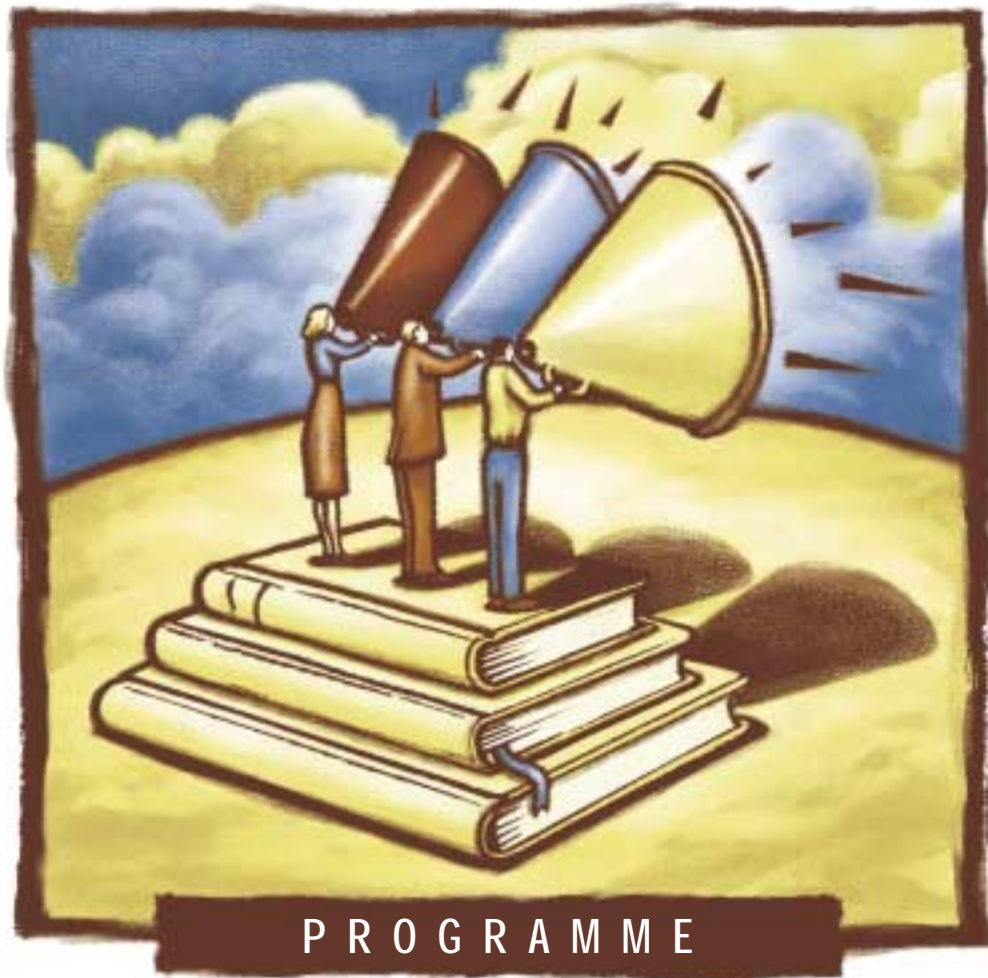


La force *de nos VOIX*



La démocratie scolaire

41^e CONGRÈS DE LA FCSQ

1^{er}, 2 ET 3 JUIN 2001

HÔTEL LE REINE ELIZABETH - MONTRÉAL



**Un tournant décisif
dans le monde des affaires :**
*les Centres financiers aux entreprises Desjardins
se multiplient partout au Québec.*

- Plus de 100 000 entreprises membres
- Un volume d'affaires de 20 milliards de dollars
- 14 milliards de dollars en financement aux entreprises
- Le plus grand réseau de directeurs de comptes au Québec

*Desjardins affaires : le partenaire incontournable
de toutes vos entreprises*

www.desjardins.com

La force de nos voix!



A lors que des élections scolaires pointent à l'horizon et que le gouvernement se prépare à discuter des modifications à apporter à la Loi sur les élections scolaires, la FCSQ a jugé important de susciter un débat sur la démocratie scolaire lors de son 41^e Congrès. Le thème *La force de nos voix* mobilisera plusieurs centaines d'élus et de gestionnaires les 1^{er}, 2 et 3 juin prochain à l'hôtel Le Reine Elizabeth à Montréal.

Plusieurs objectifs sont visés par cet événement majeur pour les gestionnaires et les élus scolaires :

- permettre aux élus d'échanger et de réfléchir sur leur rôle ainsi que sur la démocratie scolaire;
- donner aux élus des pistes et des outils de travail pour les prochaines élections scolaires;
- faire part aux élus et aux gestionnaires des nouveautés en vue des prochaines élections scolaires.

Pour atteindre ces objectifs, une série d'activités sans précédent ont été planifiées pour ce congrès : deux conférences offertes par M. Claude Ryan et M. Luc Lavoie; un forum animé par M. Pierre Maisonneuve et conclu par M. Jean-Marc Chaput; une activité préateliers créée par le Théâtre Parminou ainsi qu'une vingtaine d'ateliers et de cliniques qui porteront sur des sujets liés à la démocratie et au milieu scolaire. Pour compléter le tout, M. François Legault, ministre de l'Éducation, s'adressera aux congressistes lors de l'activité de clôture.

Collègues commissaires, cette activité est taillée sur mesure pour répondre à vos besoins et vous offrir des outils qui vous permettront de relever le défi des prochaines élections scolaires. Joignez votre voix à la nôtre pour que *La force de nos voix* assure le succès de ce 41^e Congrès!

Micheline Patenaude-Fortin
Présidente du 41^e Congrès de la FCSQ





LAVERY, DE BILLY

AVOCATS

Une vision moderne

Bureau 4000
1, Place Ville Marie
Montréal (Québec)
H3B 4M4
Tél. : (514) 871-1522
Télec. : (514) 871-8977

Bureau 500
925, Chemin St-Louis
Québec (Québec)
G1S 1C1
Tél. : 1-800-463-4002
Tél. : (418) 688-5000
Télec. : (418) 688-3458

Bureau 500
3080, boul. Le Carrefour
Laval (Québec)
H7T 2R5
Tél. : (450) 978-8100
Télec. : (450) 978-8111

Bureau 1810
360, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1R 7X7
Tél. : (613) 594-4936
Télec. : (613) 594-8783

www.laverydebilly.com

Sommaire

41^e CONGRÈS DE LA FCSQ

Programme-horaire	5
Ouverture du 41 ^e Congrès de la FCSQ	6 et 7
Forum	8 et 9
Dîner-conférence	11
Clôture du 41 ^e Congrès de la FCSQ	13
Activité préateliers	15
Ateliers	17 à 21
Cliniques	23 à 28
Inscription	29 à 32
Renseignements	33
Liste des commanditaires	35



Aon Parizeau
est fier
de s'associer
à la Fédération
des commissions
scolaires du Québec
pour son
41^e Congrès.

AON *Aon Parizeau Inc.*



Programme-horaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 31 MAI

- 16 h à 22 h **Inscription à l'assemblée générale et au congrès**
20 h **Ouverture de l'assemblée générale**
22 h **Ajournement des travaux de l'assemblée générale**

VENDREDI 1^{er} JUIN

- 8 h à 22 h **Inscription à l'assemblée générale et au congrès**
9 h **Reprise des travaux de l'assemblée générale**
- Ateliers sur la planification stratégique de la FCSQ
- Élections à la présidence et à la vice-présidence de la FCSQ
12 h **Suspension des travaux de l'assemblée générale**
14 h **Reprise des travaux de l'assemblée générale**
- Présentation des membres du bureau de direction
- Travaux de l'assemblée générale jusqu'à épuisement de l'ordre du jour

CONGRÈS

VENDREDI 1^{er} JUIN

- 18 h à 22 h **Salon des exposants**
20 h **Soirée d'ouverture du 41^e Congrès**
- Ouverture officielle par la présidente du congrès
- Conférence d'ouverture par M. Claude Ryan
- Remise des Prix d'excellence 2000-2001 de la FCSQ
- Remise des distinctions de l'Ordre du mérite de la FCSQ
- Cocktail d'ouverture

SAMEDI 2 JUIN

- 8 h à 17 h **Salon des exposants**
9 h **Activité préateliers**
Théâtre Parminou
10 h 30 **Ateliers portant sur la démocratie scolaire**
12 h **Dîner-conférence**
Luc Lavoie, vice-président exécutif, Affaires corporatives chez Quebecor
14 h 15 à 17 h **Forum de discussion**
- Animé par M. Pierre Maisonneuve de RDI
- Conclusion par M. Jean-Marc Chaput, motivateur

DIMANCHE 3 JUIN

- 9 h **Cliniques**
10 h 30 **Clôture du 41^e Congrès de la FCSQ**
- Allocution de clôture de la présidente du congrès
- Allocution du ministre de l'Éducation



Ouverture

DU 41^e CONGRÈS DE LA FCSQ

Conférence d'ouverture

Vendredi 1^{er} juin à 20 h

RÉFLEXION SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

Par Claude Ryan

Les commissions scolaires sont des institutions présentes dans plusieurs provinces canadiennes et États américains. Au Québec, les commissions scolaires existent depuis plus de 150 ans. Elles sont des gouvernements locaux administrés par des commissaires élus au suffrage universel. Elles disposent d'un pouvoir de taxation, au même titre que les municipalités.

La population confie aux commissions scolaires un mandat déterminant pour le développement de notre société : offrir des services éducatifs de qualité qui répondent aux besoins de formation des jeunes, des adultes ainsi que des entreprises et des organismes de leur territoire. Les 72 commissions scolaires du Québec assurent l'éducation de près de 1 225 000 élèves jeunes et adultes, donnent du travail à temps plein à plus de 122 000 personnes, administrent quelque 6 milliards de dollars et gèrent 2 727 écoles publiques ainsi que 480 centres de formation destinés aux adultes. Elles sont donc des gouvernements locaux directement branchés sur les besoins et le développement de leur région et qui participent efficacement au développement de leur milieu en collaboration avec divers partenaires (CLD, CRD, cégeps, universités, municipalités, MRC, etc.).

De plus, la Loi sur l'instruction publique accorde aux commissions scolaires d'importantes responsabilités de planification, de répartition des ressources, de soutien à leurs écoles et à leurs centres de formation. Elles doivent aussi évaluer, contrôler et rendre des comptes à leur population.

M. Claude Ryan nous proposera une réflexion concernant le rôle de ces instances politiques locales face aux administrations centrales. Il traitera également de l'importance des structures démocratiques mises en place pour répondre aux besoins locaux. Enfin, ses propos devraient permettre de mieux apprécier la tradition de participation populaire à la base de nos institutions démocratiques que sont les commissions scolaires; des structures de participation qui sont utilisées de multiples manières pour le plus grand bénéfice des élèves, des parents et de la communauté.





Claude Ryan

Homme de contenu et journaliste de carrière, Claude Ryan a notamment fait sa marque au sein du quotidien *Le Devoir*. Sa grande compétence, son engagement sur la scène québécoise et son désir de contribuer à l'avancement de la société l'ont amené à se présenter à la direction du Parti libéral en 1978. Son élection à la tête de ce parti a été le point de départ d'une carrière politique de haut niveau. L'envergure et la polyvalence dont il a fait preuve l'ont notamment amené à assumer les responsabilités liées aux postes de premier ministre, de ministre de l'Éducation, de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, de ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, de ministre de la Sécurité publique et de ministre des Affaires municipales. Plusieurs organismes et institutions d'enseignement ont reconnu ses grandes qualités en lui décernant de nombreux prix et doctorats honorifiques.

Les compétences et les connaissances acquises tout au long de sa carrière ainsi que le recul qu'il a pris au cours des dernières années font de lui un des grands sages de la société québécoise.

COCKTAIL D'OUVERTURE

La conférence sera suivie du cocktail d'ouverture commandité par le cabinet d'avocats Lavery, de Billy.



Forum

S a m e d i 2 j u i n à 14 h 15

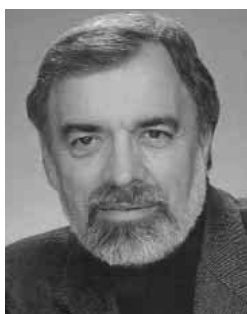
COMMENT FAVORISER LA PARTICIPATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS À LA VIE DÉMOCRATIQUE SCOLAIRE?

Animé par Pierre Maisonneuve de RDI

À chaque élection scolaire, les médias ainsi que divers analystes portent des jugements parfois sévères sur le taux de participation des citoyennes et des citoyens. Pourtant, dans plusieurs milieux, cette situation est souvent comparable à celle vécue lors des élections municipales qui, elles, n'ont pas droit aux mêmes jugements négatifs.

Est-il réaliste d'augmenter le taux de participation aux élections scolaires compte tenu de la grandeur des territoires et des ressources limitées mises à la disposition des candidates et des candidats? Qu'est-ce qu'il serait souhaitable de faire pour augmenter la participation des électrices et des électeurs? La vie démocratique scolaire est-elle limitée aux élections tous les quatre ans? Comment s'exprime-t-elle en dehors du processus électoral?

Autant de questions qui seront abordées à ce forum...



Pierre Maisonneuve

Journaliste de carrière, M. Maisonneuve anime l'émission *Maisonneuve à l'écoute* au Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI).

LE MOT DE LA FIN

Le mot de la fin de ce forum sera livré par **M. Jean-Marc Chaput**, formateur, conférencier, auteur et modérateur bien connu.



PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AU FORUM



Marcel Blanchet

Directeur général des élections, ex-directeur des Affaires juridiques du ministère de l'Éducation et sous-ministre adjoint aux Affaires juridiques et à la Législation au ministère des Affaires municipales



Josée Bouchard

Présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean



Jacques Chagnon

Ex-commissaire, ex-président de la FCSQ, ex-ministre de l'Éducation et actuellement député libéral du Québec dans le comté de Westmount/Saint-Louis



Paule Des Rivières

Éditorialiste responsable des dossiers de l'éducation au quotidien *Le Devoir* et collaboratrice pour la revue *Forces*



Diane Lavallée

Présidente du Conseil du statut de la femme



Jean-Pierre Proulx

Auteur d'une étude récente sur les modèles électoraux scolaires et professeur au département d'éducation de l'Université de Montréal





LES CADRES SCOLAIRES,

maillon essentiel dans la chaîne de la réussite éducative,
réaffirment leur foi en la démocratie scolaire et souhaitent
aux congressistes un excellent congrès.



ASSOCIATION DES CADRES SCOLAIRES
DU QUÉBEC

Dîner-conférence

S a m e d i 2 j u i n à 1 2 h

LE MARKETING POLITIQUE : EST-CE POUR LES AUTRES?

Par Luc Lavoie, vice-président exécutif, Affaires corporatives chez Quebecor inc.

Peut-être par culture ou par modestie, les commissaires et les commissions scolaires adoptent bien souvent une attitude réservée lorsque vient le temps de poser des actions faisant appel au marketing. Les commissions scolaires sous-utilisent souvent cet outil pourtant si précieux pour toute organisation publique qui doit faire la promotion de ses services et de ses actions politiques. Cette attitude a notamment pour résultat que la population méconnaît l'importance du rôle joué par les commissions scolaires et les commissaires.

M. Lavoie démontrera à quel point l'image, la perception et le marketing jouent un rôle important dans les campagnes électorales. Il donnera également un certain nombre de conseils concernant la façon d'aborder une campagne électorale et d'entretenir une image politique positive.

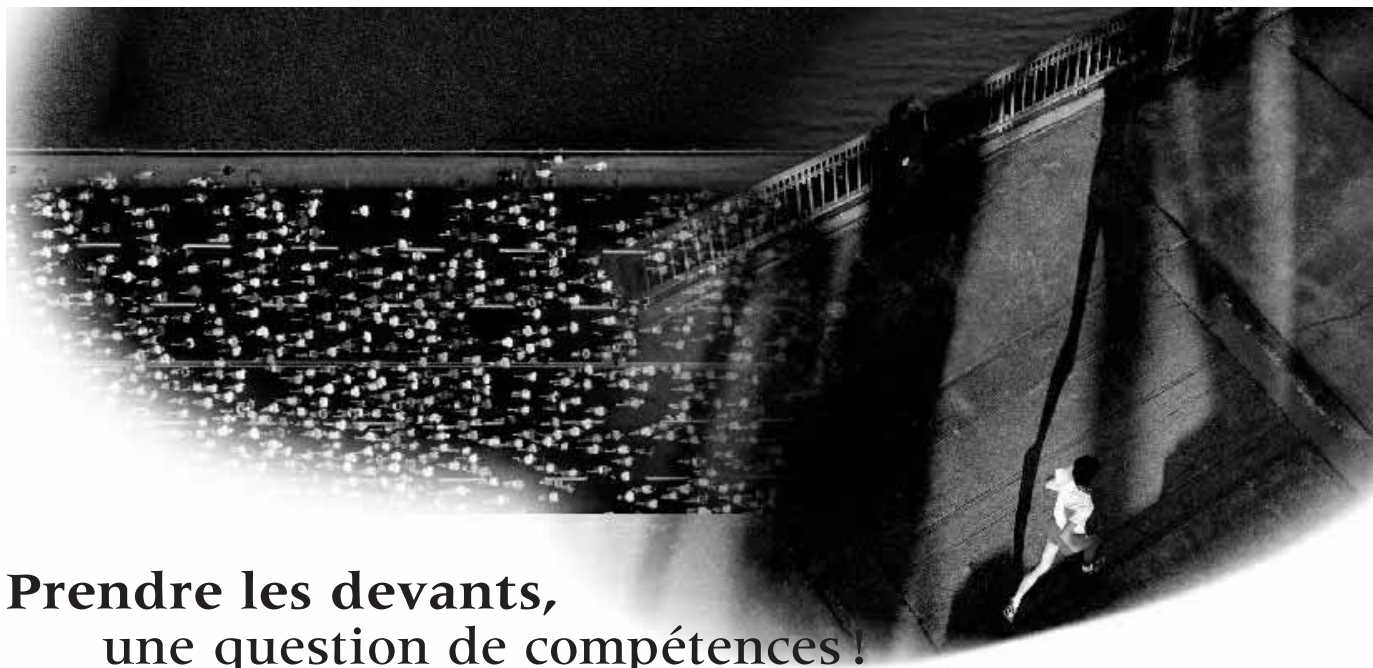


Luc Lavoie

Vice-président exécutif, Affaires corporatives chez Quebecor inc. depuis décembre 2000, Luc Lavoie occupait auparavant le poste de vice-président exécutif chez NATIONAL-Montréal où il a conseillé quelques-uns des plus importants chefs d'entreprise et décideurs en Amérique et a joué un rôle-clé dans des dossiers parmi les plus chauds du continent. Auparavant, il avait notamment été commissaire général du Canada à l'Exposition universelle de Séville en Espagne, directeur de cabinet du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, directeur de cabinet du secrétaire d'État et directeur de cabinet adjoint du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

Également journaliste, M. Lavoie a été correspondant national pour la Presse Canadienne et le réseau TVA et a aussi collaboré à de nombreux autres médias d'information, dont *L'Actualité*, CTV, Global, CNN et *Le Soir* de Bruxelles.





Prendre les devants, une question de compétences !

41^e CONGRÈS DE LA FCSQ

NOUS JOIGNONS NOTRE VOIX AUX VÔTRES POUR CE PREMIER CONGRÈS DU TROISIÈME MILLÉNAIRE.

EN « RÉGIME DÉMOCRATIQUE... POUR QUE TOUT MARCHE, IL FAUT QUE CHACUN APPORTE SON EFFORT¹ ».
LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE NE FAIT PAS EXCEPTION.

COMME INSTITUTION DÉMOCRATIQUE, UNE COMMISSION SCOLAIRE DOIT VOIR À LA PROTECTION DES INTÉRÊTS DE TOUS ET À L'ACCESSIBILITÉ DE SES SERVICES, EN TOUTE ÉGALITÉ ET DANS LE RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS.

DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS, NOTRE ÉQUIPE D'AVOCATS SPÉCIALISÉS CONSEILLE LES DÉMOCRATIES SCOLAIRES ET DÉFEND LEURS DÉCISIONS. FIDÈLES PARTENAIRES, NOUS SOMMES FIERS ENCORE AUJOURD'HUI, DE VOUS OFFRIR NOTRE SUPPORT JURIDIQUE.

APPUYEZ-VOUS SUR UNE ÉQUIPE RECONNUE QUI A ACQUIS LA CONFIANCE DU MONDE DE L'ÉDUCATION.

¹ Daniel Rops.



Québec • Montréal • Rivière-du-Loup

3075, ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 400, Sainte-Foy (Québec) G1W 4X5

Tél. : (418) 651-9900 • Téléc. : (418) 651-5184 • Courrier électronique : avocats@pothierdelisle.com

Clôture

.....
D i m a n c h e 3 j u i n à 1 0 h 3 0
.....

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONGRÈS

La présidente du congrès, M^{me} Micheline Patenaude-Fortin, fera un bilan des travaux menés par les congressistes au cours de ces trois jours.



Micheline Patenaude-Fortin
Présidente du 41^e Congrès de la FCSQ

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les commissions scolaires sont au cœur de la formation des Québécois et des Québécoises. Elles offrent plusieurs tribunes qui permettent aux parents et aux différents intervenants du milieu de faire connaître leurs attentes et leurs besoins en matière de formation. De plus, même si leur rôle est souvent méconnu, les élus scolaires assument des responsabilités importantes pour la société québécoise. Leur mandat, de représenter leurs électeurs et électrices auprès de la commission scolaire et d'offrir des services éducatifs de qualité à la population, leur demande de bien connaître les enjeux et les défis que doivent relever les Québécois et les Québécoises en matière de formation. Les décisions qu'ils prennent, à ce titre, ont donc un impact majeur pour l'ensemble de la société.



François Legault
Ministre de l'Éducation

À la lumière de ces faits, il est aisé de constater que la place qui est faite aux parents et à la population au sein des commissions scolaires est donc prépondérante et fortement démocratisée. Alors que des élections scolaires sont à l'agenda et que le gouvernement se prépare à discuter des modifications à apporter à la Loi sur les élections scolaires, la FCSQ a invité le ministre de l'Éducation, M. François Legault, à faire connaître aux congressistes sa vision de la démocratie scolaire.



*Les membres de l'APAQ
sont fiers de contribuer
à l'accessibilité
des jeunes
du Québec à
une éducation
de qualité.*



L'histoire est notre passager

L'avenir est notre destination



Association des propriétaires
d'autobus du Québec

Activité préatelière

Présentée par

PARMINOU

Samedi 2 juin à 9h

COMMISSAIRE : UN RÔLE EN CHANGEMENT !

Tous et toutes conviennent que les personnes qui occupent la fonction de commissaire sont guidées avant tout par leur désir d'offrir, aux Québécois et aux Québécoises, un système public d'éducation de qualité. Les motifs de cet engagement sont variés : un ou des enfants à l'école, désir de s'engager socialement, de participer au développement de son milieu, d'assumer un rôle politique dans sa communauté, etc.

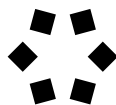
Mais, au-delà des raisons et des motifs nobles et légitimes qui incitent des hommes et des femmes à occuper la fonction de commissaire, quel est le rôle que la population attend d'un élu ou d'une élue scolaire ?

Présenté avec la collaboration de la Société GRICS



**Chaque cas est unique
et nos compétences sont multiples.**

Notre force devient la vôtre.



Joli-Cœur, Lacasse
Geoffrion, Jetté, St-Pierre

A V O C A T S

L'une des plus importantes équipes d'avocats au Québec

Québec
Édifice Joli-Cœur Lacasse
1134, chemin Saint-Louis
Bureau 600
Sillery (Québec) G1S 1E5
Tél. : (418) 681-7007
Télé. : (418) 681-7100
jurex@jurex.com

Montréal
2001, avenue McGill College
Bureau 900
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) 871-2800
Télé. : (514) 871-3933

Trois-Rivières
1500, rue Royale
Bureau 450, C. P. 1179
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5K8
Tél. : (819) 379-4331
Télé. : (819) 379-3624
jurex@jurex.com

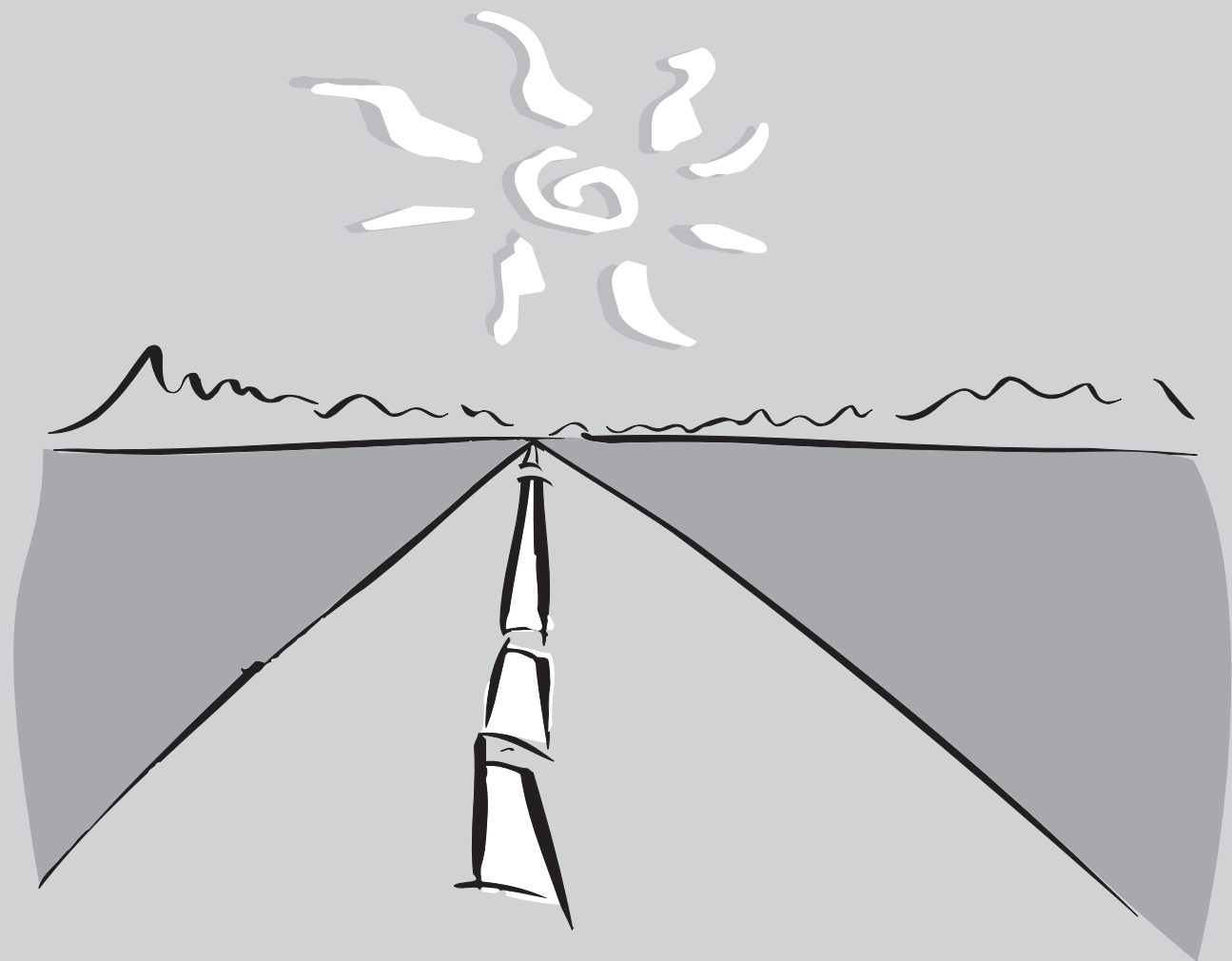
Membre associé

Pannone Law Group (g.e.i.e.)

Andorre • Barcelone • Bruxelles • Dresden • Genève • Lisbonne • Londres • Lyon • Luxembourg
Madrid • Manchester • Milan • Munich • Paris • Rome • Rotterdam • Stockholm



OUVRIR LA VOIE À L'ÉDUCATION EN TOUTE SÉCURITÉ



ATEQ

Association du transport
écolier du Québec

5300, boulevard des Galeries, bureau 300, Québec (Québec) G2K 2A2

Téléphone : (418) 622-6544 Télécopieur : (418) 622-6595

Site Internet : www.ateq.qc.ca

Ateliers

S a m e d i 2 j u i n à 1 0 h 3 0

ATELIER 1

La commission scolaire : une structure démocratique au pluriel !

La commission scolaire est l'une des structures démocratiques où les citoyennes et les citoyens interviennent le plus, à plusieurs niveaux et sous différentes formes : conseil des commissaires, conseils d'établissement, organismes de participation des parents, comité de parents, comité E.H.D.A.A., comité de transport... Engagés activement dans la vie scolaire, ce grand nombre d'intervenants permet de rapprocher les commissions scolaires de leur milieu. Elles peuvent ainsi mieux s'ajuster aux attentes et aux besoins des élèves, des parents, des organismes et des entreprises qui constituent le tissu socioéconomique de leur territoire.

Quelles sont ces structures participatives? Comment la citoyenne ou le citoyen peut-il intervenir au sein de son conseil des commissaires? De son conseil d'établissement? Quels sont les comités où il peut également intervenir et à quel titre?

Personne-ressource

Jean-Claude Rondeau

Consultant, ex-directeur général d'une commission scolaire et ex-conseiller du ministre de l'Éducation

ATELIER 2

Le nouveau partage des fonctions et des pouvoirs

La réforme de l'éducation a entraîné une nouvelle répartition des fonctions et des pouvoirs qui vise principalement deux objectifs :

- donner plus d'autonomie aux établissements dans la réalisation de la mission éducative ;
- faciliter la participation et l'engagement de tous les intervenants de l'établissement et de la communauté envers la réussite éducative des élèves et des étudiants.

Comment se situent ces nouveaux rôles, ces nouveaux pouvoirs? Quelle dynamique observe-t-on à la commission scolaire? Dans les établissements? Quelles seraient les stratégies facilitantes pour les commissaires et pour les parents?

Personnes-ressources

Berthier Dolbec

Conseiller en développement pédagogique à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Groupe d'animation Piperni-Bédard

Spécialiste en spectacles sur mesure et humour anthropologique



ATELIER 3

Encore du nouveau pour les prochaines élections scolaires !

Au cours des dernières années, les commissions scolaires ont vécu plusieurs changements concernant les modalités électorales. La nouvelle liste électorale permanente en est un exemple éloquent. Après ces modifications, il est justifié de se demander quelles nouveautés réservent les prochaines élections scolaires. Un projet de loi à ce sujet est présentement en préparation. Ce projet prévoit notamment de confier un rôle déterminant au Directeur général des élections dans l'organisation des élections scolaires.

Quel sera ce rôle ? Qui exercera la responsabilité de président d'élection ? Comment sera confectionnée la liste électorale ? Qui peut être électeur ?

Personnes-ressources

Jacques Drouin

Directeur à la Direction des opérations électorales au Directeur général des élections

Yves Gaboury

Responsable des élections scolaires au Directeur général des élections

Robert Pleau

Conseiller en recherche et en développement à la Fédération des commissions scolaires du Québec

ATELIER 4

Une élection scolaire : ça se prépare !

La représentativité des commissaires est parfois questionnée en raison du taux de participation des électeurs lors du scrutin qui est attribuable, notamment, à la méconnaissance du rôle joué réellement par les commissaires. Pour intéresser davantage les électeurs et les électrices aux élections scolaires, il est donc important de revaloriser la fonction de commissaire à l'approche des élections. Comme toute autre élection, des élections scolaires : ça se prépare ! La préparation des commissaires à la tenue de l'élection et à l'organisation d'une campagne électorale constitue, sans contredit, une des solutions privilégiées pour mieux se faire connaître ! Cette avenue devient d'autant plus intéressante que le projet de loi, présentement à l'étude, devrait favoriser un allongement de la période prévue pour la campagne électorale.

Quels sont les thèmes ou les enjeux qui peuvent être développés pour stimuler l'électeur à voter aux élections scolaires ? Comment mettre en valeur les expériences acquises comme commissaire ? Comment faire de la publicité et de la promotion électorale ? Comment joindre et informer les électeurs ?

Personnes-ressources

Paul-Eugène Roger

Conseiller stratégique Éducation chez Bell Québec

Ginette Côté

Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Pierre Bourgeois

Président de la Commission scolaire de Laval



ATELIER 5

Comment faire découvrir la démocratie à nos élèves ?

Diverses activités existent pour initier nos jeunes à la démocratie. Ces activités sont développées par différents intervenants qui sont généralement externes à la commission scolaire : le Directeur général des élections, l'Assemblée nationale... Dans le monde scolaire, où notre mission première est de former nos jeunes, ne pourrait-on penser, nous aussi, à développer des formules visant à leur faire connaître nos institutions scolaires ?

Comment peut-on favoriser le développement d'activités pouvant stimuler la vie démocratique des jeunes, notamment au sein des différentes instances de l'école comme le conseil d'établissement et l'association étudiante ? Est-il envisageable de leur faire vivre l'expérience d'un « conseil des commissaires étudiants » ? D'un « conseil d'établissement étudiant » ?

Personnes-ressources

Robert Tremblay

Directeur de la Direction des programmes pédagogiques à l'Assemblée nationale

Madeleine Beaudoin

Chef du Service de l'information au Directeur général des élections

Pierre Chartrand

Conseiller pédagogique à la Commission scolaire de Montréal

Sylvie Choquette

Conseillère pédagogique à la Commission scolaire de Montréal

Marie Depelteau-Paquette

Présidente de l'Association étudiante du secondaire à la Commission scolaire de Montréal

ATELIER 6

Le développement local et régional : un nouveau défi pour les commissaires !

Le développement local et régional constitue une préoccupation majeure, tant pour les collectivités locales et régionales que pour les gouvernements supérieurs. Le milieu de l'éducation ne fait pas exception. À preuve, les décisions récentes du gouvernement, traduites dans le projet de loi 180, qui accordent de nouveaux pouvoirs aux commissions scolaires et aux conseils d'établissement en matière de services à la communauté. Cette forme de démocratisation vise notamment à mettre davantage la commission scolaire au service de sa communauté. La commission scolaire est donc devenue un partenaire indispensable et incontournable qui doit être présent à de nombreuses tables de décisions.

Or, quelles sont ces tables ? Quels y sont les enjeux ? Qui sont les autres partenaires ? Voilà des questions qui nécessitent des éclaircissements pour les commissaires directement interpellés par le développement de leur milieu.

Personnes-ressources

Émilien Nadeau

Président de l'Association des régions du Québec

Christine Émond Lapointe

Présidente de la Commission scolaire des Draveurs
et présidente du Conseil régional de développement de l'Outaouais

Aline Sauvageau

Commissaire à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
et présidente du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue



ATELIER 7

Les médias régionaux : un outil privilégié pour joindre la population

Les hebdomadaires régionaux constituent un excellent moyen pour joindre la population. Que ce soit pour l'informer sur ce qui se passe dans les établissements et à la commission scolaire ou encore pour faire connaître les candidats de même que les enjeux lors de campagnes électorales, les hebdomadaires peuvent devenir des outils précieux pour mieux faire connaître le système public d'éducation.

Quel rôle jouent les hebdomadaires dans leur communauté? Quelle est leur mission journalistique? Quel est l'impact de l'hebdomadaire par rapport à la radio, la télévision et les grands quotidiens? Quelles sont les retombées potentielles pour une commission scolaire?

Personnes-ressources

Marie Blouin

Conseillère en communications à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Serge Lemieux

Directeur régional du territoire de Laval aux Hebdomadaires Transcontinental

ATELIER 8

L'art de communiquer en public

La fonction de commissaire constitue une responsabilité publique qui requiert des habiletés de communication. Que ce soit pour présenter ou défendre une position ou des dossiers lors des séances du conseil des commissaires, devant les médias ou sur la place publique, il est important de connaître l'ABC de la communication si on veut être sûr de bien transmettre les messages et d'éviter de tomber dans les pièges qui sont parfois tendus. Que ce soit un talent naturel ou pas, tous ont avantage à découvrir les « secrets du métier ».

Quels sont ces « secrets du métier »? Comment les commissaires peuvent-ils les utiliser pour transmettre leurs messages?

Personne-ressource

Pierre Després

Conseiller en communications et affaires publiques



ATELIER 9

La gestion des groupes de pression : tout un défi !

Le conseil des commissaires, comme toute autre organisation publique, doit composer avec différents groupes qui souhaitent défendre leurs points de vue et influencer sur les décisions que le conseil doit prendre. Il est donc important que les commissaires connaissent les motivations qui animent ces groupes, dont la mission va souvent au-delà des intérêts particuliers, de même que le processus que ceux-ci privilégient dans leurs démarches.

Quelles motivations peuvent animer les groupes de pression ? Quels processus utilisent-ils ? Quelles sont les caractéristiques des groupes de pression ?

Personne-ressource

Michel Provost

Sociologue, auteur, professeur agrégé aux Hautes Études Commerciales et directeur du Groupe d'études et de recherche sur le management et l'écologie

ATELIER 10

Les habiletés politiques : un art à maîtriser

Les habiletés politiques peuvent se définir comme l'art de mobiliser les sources de pouvoir dont on dispose. Ces habiletés peuvent se révéler très importantes pour permettre aux commissaires de jouer plus efficacement leur rôle.

Quelles sont ces habiletés ? Quels en sont les enjeux ? Comment être habile politiquement ? Comment ces habiletés peuvent influencer sur la carrière ?

Personne-ressource

Jacques Bourgault

Auteur, professeur en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal et professeur associé à l'École nationale d'administration publique





Maîtres François Houde et Bernard Jacob, avocats spécialisés en droit de l'éducation et bien connus dans l'ensemble du milieu scolaire, se sont récemment joints à notre équipe de droit administratif et de l'éducation déjà composée de Maîtres Paule Veilleux, Luce Garneau et Jean-Guy Villeneuve.

NOTRE OBJECTIF

Toujours mieux répondre aux divers besoins juridiques des intervenants du réseau de l'éducation.

44 AVOCATS • UNE SEULE VISION

KRONSTRÖM DESJARDINS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

AVOCATS
QUÉBEC / LÉVIS

www.kronstromdesjardins.com

Cliniques

.....
D i m a n c h e 3 j u i n à 9 h
.....

CLINIQUE 1

Le commissaire et les conflits d'intérêts

La Loi sur l'instruction publique contient des dispositions importantes qui régissent les situations de conflit d'intérêts impliquant un commissaire. Que le conflit d'intérêts découle d'un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, d'un manquement au Code de déontologie ou d'un abus de confiance, les commissaires se doivent de connaître l'environnement légal applicable afin d'éviter toute action en déclaration d'inhabilité. À l'aide de nombreux cas pratiques, les commissaires pourront plus facilement comprendre les limites à ne pas franchir.

Personne-ressource

Alain Guimont

Avocat et conseiller juridique à la Fédération des commissions scolaires du Québec

CLINIQUE 2

Le recrutement de personnel

Recruter du personnel n'a jamais été une tâche facile. Les enjeux organisationnels majeurs liés à l'embauche, les exigences grandissantes des postes à pourvoir, auxquels s'ajoute maintenant la rareté des ressources humaines prêtes à relever les défis actuels sont autant de facteurs qui rendent complexe et stratégique toute démarche de sélection.

Cette clinique abordera donc trois grands thèmes : la planification de la relève, les moyens disponibles pour sélectionner du personnel ainsi que les rôles, les comportements et les attitudes des membres d'un comité de sélection.

Personnes-ressources

Gilles Vachon

Psychologue et conseiller en relations industrielles

Monique Poulin

Conseillère en formation et en développement organisationnel
à la Fédération des commissions scolaires du Québec



Cliniques SUITE

CLINIQUE 3

La vérification des antécédents judiciaires : une opération délicate

Lorsque les enfants sont sous la responsabilité de l'école, il revient à la commission scolaire de prendre les mesures nécessaires pour offrir aux élèves un milieu totalement exempt de mauvais traitements ou de gestes pouvant compromettre leur bien-être, leur sécurité ou leur intégrité. La vérification des antécédents judiciaires, que ce soit lors de la sélection du personnel, à l'embauche ou même en cours d'emploi, représente une opération délicate qui doit se faire dans le respect de la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette clinique rappellera les divers principes applicables en la matière et présentera aux congressistes des exemples de politique émanant de différents secteurs œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable.

Personnes-ressources

Nancy Thivierge

Avocate et conseillère en relations du travail à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Mélanie Hillinger

Avocate et conseillère en relations du travail à la Fédération des commissions scolaires du Québec

CLINIQUE 4

L'école orientante, c'est l'affaire de tout le monde !

Lorsque vient le moment de choisir, plusieurs jeunes ne savent pas vers quel métier ou quelle profession se diriger et un certain nombre d'entre eux décrochent par manque d'intérêt. Amorcée en 1997 sur l'île de Montréal, dans des écoles primaires, secondaires et quelques centres d'éducation des adultes, l'école orientante offre la possibilité de mobiliser tout le monde pour enrayer ce fléau : l'ensemble du personnel de l'établissement, les parents ainsi que le milieu socioéconomique. Depuis mai 2000, cette approche est proposée par le MEQ à l'ensemble des écoles du Québec. Cette approche doit aussi faire l'objet d'une réflexion par la commission scolaire.

Cette clinique vous propose donc :

- de vous familiariser avec l'approche de l'école orientante ;
- de voir sur vidéo des jeunes et des adultes parler des projets qu'ils ont expérimentés ;
- de réfléchir à des moyens de mise en œuvre de cette approche dans votre milieu.

Personne-ressource

Mado Desforges

Conseillère en développement pédagogique à la Fédération des commissions scolaires du Québec



CLINIQUE 5

Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Plusieurs changements ont été apportés par un amendement à la convention collective des enseignants et des enseignantes au regard des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Cette clinique vise à expliquer ces modifications en établissant les liens avec la Loi sur l'instruction publique et la nouvelle politique de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation. Les personnes-ressources traiteront également de la participation et des responsabilités des différents intervenants dans ce dossier, soit les élèves, les parents, le personnel enseignant et non enseignant, la direction de l'école et la commission scolaire.

Personnes-ressources

Brigitte L'Heureux

Conseillère en relations du travail à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Pierre Tremblay

Directeur des Services des ressources éducatives à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

CLINIQUE 6

La santé mentale et la violence au travail en milieu scolaire

Ces deux thèmes sont présentement au centre des préoccupations des gestionnaires des ressources humaines des commissions scolaires. Les absences pour des invalidités de nature psychique représentent plus du tiers des absences pour invalidité du personnel et plus de 40 % du coût des prestations d'assurance salaire qui sont versées! De même, la violence au travail est un phénomène auquel de plus en plus d'employés sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions et devient souvent une cause importante d'absences.

Lors de cette clinique, les personnes-ressources vous sensibiliseront à ces deux phénomènes de société et décriront sommairement les différents moyens mis en place pour en assurer la prise en charge et en atténuer les effets.

Personnes-ressources

Guy Perrault

Avocat, conseiller en relations du travail et responsable du dossier SST à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Monique Rhéaume

Avocate et conseillère responsable du dossier de l'assiduité au travail au Service des ressources humaines de la Commission scolaire de Montréal

Johanne Dugré

Coordonnatrice du secteur de l'adaptation et des services complémentaires au Service des ressources éducatives de la Commission scolaire de Montréal



Bâtir ensemble la société en réseau

INTERNET
TIC

CULTURE DE RÉSEAU

PORTFOLIO ÉLECTRONIQUE

DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE



La Société GRICS, votre entreprise, représente la plus importante concentration de spécialistes en technologie et en télécommunication dans le domaine de l'éducation en Amérique du Nord.

Depuis plus de 30 ans, nous développons avec vous et pour vous les solutions permettant aux commissions scolaires de développer une véritable culture de réseau.

Trois de nos produits novateurs exploitant l'environnement Internet :

1

INFINI — Consultation de données financières par Internet

Permet au personnel autorisé des écoles de consulter par Internet les données informatisées des commissions scolaires concernant la gestion financière, la paie et l'approvisionnement.

2

GPI Internet

Donne accès aux enseignants, par Internet, aux données du logiciel de gestion pédagogique intégrée. GPI Internet permet d'enregistrer les résultats de fin d'étape, les absences des élèves, les mémos et les commentaires à consigner dans les dossiers des élèves, pour impression sur les bulletins.

3

REGARD — Gestion de bibliothèques et de centres de documentation

Permet aux usagers de consulter par Internet les données catalographiques et numériques de la bibliothèque ou du centre audiovisuel. L'utilisateur peut également consulter son dossier, renouveler ses prêts et réserver des documents par Internet. Grâce au protocole Z39.50, il est possible de consulter les catalogues d'autres bibliothèques, de dériver des notices catalographiques et d'effectuer une demande électronique de prêt entre bibliothèques.

Service à la clientèle
(514) 251-3730
<http://www.grics.qc.ca>



CLINIQUE 7

La reddition de comptes dans le réseau scolaire

À la suite de la transformation des rôles et responsabilités des divers acteurs œuvrant dans le réseau scolaire, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les notions d'imputabilité et de reddition de comptes. Les dirigeants des commissions scolaires sont interpellés à ce sujet. Il s'avère donc important de clarifier les divers concepts associés à l'imputabilité et à la reddition de comptes et d'établir les attentes de la commission scolaire en la matière.

Cette clinique a pour objectifs :

- d'expliquer la signification des principaux concepts liés à la reddition de comptes ;
- de rappeler les attentes de l'État vis-à-vis des commissions scolaires en vertu de la Loi sur l'instruction publique ;
- de présenter le rôle des commissions scolaires à cet égard ;
- de souligner l'importance d'avoir une politique sur l'évaluation et la reddition de comptes.

Personne-ressource

Bernard Tremblay

Avocat et conseiller en relations du travail à la Fédération des commissions scolaires du Québec

CLINIQUE 8

L'entrepreneuriat, l'école et son milieu

Cette clinique traitera de projets en lien avec l'esprit de la réforme de l'éducation et orientés vers une ouverture de l'école sur son milieu. Des projets qui permettront aux jeunes de saisir le sens des valeurs de la coopération et de découvrir, par l'apprentissage de l'épargne, la force du groupe comme valeur sociale et économique.

Des expériences pilotes, soutenues par trois milieux scolaires, l'Institut de la Fondation de l'entrepreneurship et le Mouvement Desjardins, seront proposées.

Personnes-ressources

Odette Duchesne

Responsable des activités éducatives Jeunesse à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

Claude Ruel

Directeur de L'Institut de la Fondation de l'entrepreneurship



Cliniques SUITE

CLINIQUE 9

Bâtir ensemble la société en réseau

La Société GRICS, votre entreprise, représente la plus importante concentration de spécialistes en technologie et en télécommunication dans le domaine de l'éducation en Amérique du Nord. Depuis plus de 30 ans, la Société GRICS développe avec vous et pour vous les solutions permettant aux commissions scolaires de développer une véritable culture de réseau.

Venez découvrir comment votre Société peut vous guider dans le domaine de l'informatique scolaire. Des produits novateurs révolutionnent actuellement les manières de faire; venez découvrir ces outils dont certains exploitent l'environnement Internet. Un rendez-vous branché.

Personne-ressource

Bernard Létourneau

Président-directeur général de la Société GRICS

FESTO

Fournisseur officiel en Mécatronique au Mondial des Métiers...



...votre partenaire dans l'enseignement des automatismes.

Inscription

Les coûts d'inscription sont de 315 \$, taxes incluses. Votre inscription vous donne droit :

- à la conférence d'ouverture du congrès prononcée par M. Claude Ryan ;
- au dîner-conférence de M. Luc Lavoie ;
- au forum animé par M. Pierre Maisonneuve ;
- à la conférence de M. Jean-Marc Chaput ;
- à l'activité préateliers présentée par le Théâtre Parminou ;
- au bloc d'ateliers ;
- au bloc de cliniques ;
- au discours de clôture de M. François Legault ;
- au cocktail d'ouverture, aux pauses-café ainsi qu'à la documentation remise sur place.

INSCRIPTION DES CONGRESSISTES

Pour vous inscrire au 41^e Congrès de la FCSQ, vous devez remplir la fiche d'inscription ci-jointe et la retourner **par télécopieur au (418) 651-2574** ou par la poste à l'adresse 1001, avenue Bégon, C.P. 490, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7. Vous pouvez également vous inscrire par Internet à l'adresse **www.fcsq.qc.ca**.

La date limite d'inscription est le mercredi 23 mai 2001. Vous pourrez également vous inscrire sur place le 1^{er} juin. Cependant, vous vous assurez les premiers choix d'ateliers et de cliniques en procédant à votre inscription le plus tôt possible par Internet, par télécopieur ou par la poste.

DEMANDE D'ANNULATION

Les demandes d'annulation devront être adressées par écrit et reçues avant le 23 mai 2001. La FCSQ remboursera alors 80 % des frais acquittés. Après cette date, aucun remboursement ne sera accordé.

HÉBERGEMENT

Les réservations de chambres sont votre responsabilité. Un bloc de chambres est réservé à l'intention des congressistes au coût de 142 \$ pour une chambre régulière en occupation simple ou double à l'hôtel Le Reine Elizabeth, 900, boulevard René-Lévesque Ouest. Vous pouvez réserver en composant le (514) 861-3511 et **en précisant que vous faites partie du groupe de la Fédération des commissions scolaires du Québec**.

Si vous désirez obtenir des suggestions afin de vous loger à d'autres hôtels à proximité du lieu du congrès, vous pouvez vous adresser à l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal au (514) 844-5400.



SUJET

S é c u r i t é r o u t i è r e

VERBE

s ' i n t è g r e

COMPLÉMENT

g r â c e a u m a t é r i e l d i d a c t i q u e

Saviez-vous qu'il existe du matériel didactique (écrit, audiovisuel) permettant d'intégrer des contenus de SÉCURITÉ ROUTIÈRE à l'enseignement préscolaire, primaire ou secondaire?

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en composant le (418) 643-4090 ou en visitant notre site Internet www.saaq.gouv.qc.ca



Fiche d'inscription

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de votre commission scolaire
ou de votre organisme : _____

Adresse de facturation : _____
Numéro Rue Appartement

_____ Ville Province Code postal

Numéro de téléphone : () _____

FONCTION

- 1 - Déléguée officielle ou délégué officiel 4 - Commissaire-parent
 2 - Commissaire 5 - Autres, précisez : _____
 3 - Directrice générale ou directeur général _____

Tous les congressistes sont invités à participer en groupe à la conférence d'ouverture du vendredi soir, à l'activité préateliers, au dîner-conférence, au forum, à la conférence du samedi après-midi ainsi qu'à la clôture du dimanche midi. Les autres activités de perfectionnement, soit le bloc d'ateliers présenté le samedi matin et le bloc de cliniques du dimanche matin, se déroulent en sous-groupes et nécessitent votre inscription. **Vous devez faire vos choix en complétant tous les espaces prévus à cet effet plus bas ainsi qu'au verso.**

CHOIX D'UN ATELIER

Les congressistes sont invités à participer à un des dix ateliers décrits aux pages 17 à 21. **Veillez vous inscrire en indiquant obligatoirement un premier et un deuxième choix** par les chiffres 1, pour votre premier choix, et 2, pour votre deuxième choix.

- Atelier 1** La commission scolaire : une structure démocratique au pluriel !
 Atelier 2 Le nouveau partage des fonctions et des pouvoirs
 Atelier 3 Encore du nouveau pour les prochaines élections scolaires !
 Atelier 4 Une élection scolaire : ça se prépare !
 Atelier 5 Comment faire découvrir la démocratie à nos élèves ?
 Atelier 6 Le développement local et régional : un nouveau défi pour les commissaires !
 Atelier 7 Les médias régionaux : un outil privilégié pour joindre la population
 Atelier 8 L'art de communiquer en public
 Atelier 9 La gestion des groupes de pression : tout un défi !
 Atelier 10 Les habiletés politiques : un art à maîtriser



CHOIX D'UNE CLINIQUE

Les congressistes participeront à une clinique qui sera présentée le dimanche matin dès 9 h. Le contenu des cliniques offertes vous est présenté aux pages 23 à 28. **Veillez vous inscrire en indiquant obligatoirement un premier et un deuxième choix** par les chiffres 1, pour votre premier choix, et 2, pour votre deuxième choix.

- Clinique 1** Le commissaire et les conflits d'intérêts
- Clinique 2** Le recrutement de personnel
- Clinique 3** La vérification des antécédents judiciaires : une opération délicate
- Clinique 4** L'école orientante, c'est l'affaire de tout le monde!
- Clinique 5** Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Clinique 6** La santé mentale et la violence au travail en milieu scolaire
- Clinique 7** La reddition de comptes dans le réseau scolaire
- Clinique 8** L'entrepreneuriat, l'école et son milieu
- Clinique 9** Bâtir ensemble la société en réseau

COÛTS D'INSCRIPTION

315 \$ (273,85 \$ + 19,17 \$ TPS + 21,98 \$ TVQ = 315 \$)

Numéro d'enregistrement de TPS 107377780

Numéro d'enregistrement de TVQ 1006112958

La FCSQ facturera les commissions scolaires et les organismes qui délègueront des congressistes.

ANNULATION

La FCSQ remboursera 80 % des frais d'inscription si votre demande d'annulation adressée par écrit est reçue avant le 23 mai 2001. Après cette date, aucun remboursement ne sera accordé.

DATE LIMITE

La date limite d'inscription est le mercredi 23 mai 2001.

Date : _____ Signature : _____

Veillez retourner cette fiche d'inscription par télécopieur au (418) 651-2574 ou par la poste à l'adresse suivante :

Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
C.P. 490
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Vous pouvez également vous inscrire sur le site Internet de la FCSQ à l'adresse www.fcsq.qc.ca.



Renseignements

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le congrès de la FCSQ, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes au (418) 651-3220 :

- Clermont Provencher, coordonnateur du congrès et responsable des cliniques ;
- Paule Lebel, responsable de l'inscription et de l'organisation matérielle ;
- Robert Pleau, responsable des ateliers ;
- Denis Pouliot, responsable des conférences et du forum ;
- Brigitte Roy, responsable de la promotion et des communications.



Conception et mise en page de ce document

Propage Créativité Marketing

Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220

Télécopieur : (418) 651-2574

Courriel : info@fcsq.qc.ca

Site Internet : www.fcsq.qc.ca

Document : 6136

Dossier : 1-607-02

Note - Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.





Pour diffusion immédiate

Destinataires : participantes et participants au 41^e Congrès de la FCSQ

Faites un Telbec de vos communiqués !

Montréal, le 1^{er} juin 2001 — Depuis plus de trente-cinq ans, TELBEC, la première et la plus importante agence de **diffusion de communiqués et de bulletins d'information au Québec**, offre aux gouvernements, aux entreprises, aux firmes de relations publiques et à toutes les organisations un éventail de services leur permettant d'informer la population en rejoignant les médias d'information du Québec et d'ailleurs.

Si vous voulez augmenter les retombées médiatiques de vos événements ou de vos communications vous n'avez qu'à faire parvenir votre communiqué de presse à nos bureaux et nous le transmettrons à tous les médias du Québec simultanément ou à tout autre endroit de votre choix.

Nous assurons la rigueur, la qualité, l'efficacité et le développement de nos services afin d'en faire des outils qui répondent toujours plus adéquatement à vos besoins et à vos attentes.

Alors, si votre message mérite de faire l'objet d'un communiqué et d'être diffusé largement et efficacement... faites-en un **TELBEC!**

Quelque 1200 abonnés le font déjà régulièrement et bénéficient de toute l'expertise et l'expérience des professionnels de **TELBEC** pour diffuser leurs messages avec un maximum d'efficacité.

Aussi, nous vous invitons à visiter souvent notre site Internet « telbec.com » afin de prendre connaissance des plus récents communiqués touchant le monde de l'éducation au Québec.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

-30-

Source : Telbec inc.
Service à la clientèle
(514) 871-1161
(800) 361-8128

Télécopieur : (514) 871-9535 ou 1-800-361-9903
Courriel : Telbec@telbec.com

Liste des commanditaires

41^e CONGRÈS DE LA FCSQ

COMMANDITAIRES PARTENAIRES DE LA FCSQ



COMMANDITAIRES MAJEURS

Lavery, de Billy, avocats
Pothier, Delisle, société d'avocats
Société GRICS

AUTRES COMMANDITAIRES

Aon Parizeau inc., courtiers d'assurances
Association des cadres scolaires du Québec
Association des propriétaires d'autobus du Québec
Association du transport écolier du Québec
Commission de la santé et de la sécurité du travail
CORPAV
Festo inc.
IKON
Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre, avocats
Kronström, Desjardins, avocats
Ministère de l'Éducation
Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec
Société de l'assurance automobile du Québec
TELBEC



*Des produits
qui facilitent
l'apprentissage.*



*Des nouveautés
qui connaissent
du succès.*

*Des partenariats
qui promettent.*





Objectif: emploi

Nos priorités

- Permettre aux personnes sans emploi d'intégrer le plus rapidement possible le marché du travail dans un emploi durable
- Aider les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines pour le maintien et la création d'emplois

Des outils efficaces

- Des équipements informatiques pour préparer votre curriculum vitæ et vos demandes d'emploi
- De l'information sur le marché du travail et sur ses exigences
- Les guichets Info-emploi: une banque d'emplois... au bout des doigts
- Un service de placement électronique, pour aider les employeurs à recruter du personnel

Des services personnalisés

- L'identification des besoins des personnes et des entreprises
- L'aide individuelle à la recherche d'emploi
- L'orientation et la formation
- L'aide conseil aux entreprises

Un réseau près des gens

Près de 150 centres locaux d'emploi (CLE) répartis sur le territoire québécois

1 888 EMPLOIS
www.mss.gouv.qc.ca

Québec 
Emploi-Québec

Aujourd'hui, le cours a lieu au Kenya



Internet Plusieurs écoles sont déjà branchées sur Internet. Ce qui permet aux étudiants et enseignants de s'ouvrir sur le monde, de puiser dans une source d'information intarissable et d'avoir accès au courrier électronique. Pour assurer le virage des années 2000 de votre école, faites-en autant. Découvrez tous les bénéfices d'Internet, avec Bell. www.bell.ca 1 888 822-BELL

Connectivité • Services conseils en e-marketing • Création de site web • Catalogues • Hébergement • Sécurité

